

Formation diplômante au certificat d'aptitude (CA)

lieu de la formation : Lyon (69)

niveau requis : . DNESM (diplôme national d'études supérieures musicales) du CNSMD de Lyon ou DFS (diplôme de formation supérieur) du CNSMD de Paris.

conditions d'admission : l'accès à la formation se fait sur concours (promotion de 20 étudiants). Celui-ci comprend un commentaire d'écoute et une analyse, un commentaire de texte, un entretien avec le jury. Une épreuve instrumentale est obligatoire lorsque le DNESM ou le DFS a été obtenu depuis plus de 5 ans. Les épreuves ont lieu au début du premier trimestre de chaque année universitaire. Dossiers de candidature à retirer à partir du mois de juin.

programme : chaque année, les élèves peuvent se présenter dans certaines des disciplines enseignées aux CNSMD de Lyon (cordes, percussions, vents, piano, chant, écriture, musique ancienne, direction de chœur, électroacoustique...) et de Paris (guitare, orgue, saxophone...). La formation est organisée en modules : culture musicale, sciences de l'éducation, didactique de la discipline choisie et expériences pratiques. Le quatrième module comporte deux stages d'une durée de 12 semaines chacun qui doivent être effectués dans un CRR ou un CRD sous la responsabilité d'un conseiller pédagogique. La formation comprend également un stage initial autour des sciences de l'éducation au cours du premier trimestre (3 jours de résidence), un stage sur la didactique des disciplines à la fin de la première année (3 jours) et un cycle de conférences avec débats organisé chaque année.

durée : 2 ans

coût : environ 500 € de frais de scolarité